

PARLEMENT DES ENFANTS 2004 - CALENDRIER

SEPT. 2003	OCTOBRE 2003	NOV. 2003	DÉCEMBRE 2003	JANVIER 2004	FÉVRIER 2004	MARS 2004	AVRIL 2004	MAI 2004
- information des écoles par les inspecteurs (inspectrices), directeurs (directrices) des services départementaux de l'éducation nationale	9/10 - publication au B.O. de la note de service annonçant la reconduction de l'opération Avant le 21/10 - envoi par les enseignants de CM2 du dossier de candidature à l'inspection académique		Début décembre - l'Assemblée nationale envoie aux classes le colis pédagogique	Avant le 19/1 - envoi par les classes du nom du délégué junior et de celui de son suppléant à l'inspection académique		Avant le 8/3 - remise des travaux (propositions de loi + questions) par les classes aux rectorats Entre le 15/3 et le 19/3 - réunion des jurys académiques et sélection des propositions et des questions	Avant le 2/4 - envoi des travaux sélectionnés par les jurys académiques à la DESCO Avant le 23/4 - transmission de ces travaux à l'Assemblée nationale	Avant le 7/5 - réunion du jury national Avant le 17/5 - transmission par les écoles lauréates académiques, directement à l'Assemblée nationale, des RIB ou RIP permettant le versement du prix en espèces Avant le 20/5 - impression des 10 propositions de loi retenues pour envoi par l'Assemblée nationale aux classes Entre le 24/5 et le 5/6 - discussion des propositions de loi dans les classes Le 5 juin Parlement des enfants
				Avant le 31/1 - transmission des noms des délégués juniors à la DESCO qui les transmet à l'Assemblée nationale		Fin mars 2004 - envoi par l'Assemblée nationale de la circulaire "transports et organisation de la journée" aux participants	Courant avril - l'Assemblée nationale envoie aux participants badges et invitations	

Visite de l'Assemblée nationale par les classes de préférence le 1er trimestre 2004, tous les lundi et vendredi - Inscription au 01 40 63 63 08
Renseignements généraux sur le Parlement des enfants : 01 40 63 66 46